

2^{ème} année de Capacité en Droit

CONVOCATIION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2012

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens
 que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
 au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
 Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)
 Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Mardi 4 septembre	de 16h00 à 19h00	Amphi 2
DROIT ADMINISTRATIF	Mercredi 5 septembre	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Filière « Carrières judiciaires » :

DROIT PENAL	Mardi 4 septembre	de 16h00 à 19h00	Amphi 2
PROCEDURE CIVILE	Mercredi 5 septembre	de 9h00 à 12h00	Amphi 2

Filière « Entreprises » :

DROIT FISCAL	Mardi 4 septembre	de 16h00 à 19h00	Amphi 2
DROIT COMMERCIAL	Mercredi 5 septembre	de 9h00 à 12h00	Amphi 2
DROIT SOCIAL	Mercredi 5 septembre	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignements empêche la capitalisation de l'unité concernée.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 10 juillet 2012 à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr.

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le LUNDI 17 SEPTEMBRE 2012

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS TOUTES RESERVES le jeudi 20 septembre et le vendredi 21 septembre 2012.

**Le 3 juillet 2012
Le secrétariat de la Capacité en Droit**